

PROCÉDURE POUR ACQUÉRIR LE E-PASS JEUNES

Le e-pass jeunes est une offre de services proposée par la Région pour les jeunes des Pays de la Loire. Il offre contre la somme de 8 euros de nombreuses réductions et double pour cette année 2020-2021 les avantages : vous obtenez ainsi un coupon-livres de 32 euros, un coupon-spectacle de 32 euros de spectacles, un coupon-cinéma de 14 euros....etc

Pour l'acquérir, suivez le guide !

1- Entrez « e pass jeunes » dans le moteur de recherche.

2- Cliquez sur l'onglet « Compte Jeunes » → « Nouvel utilisateur : créer un compte »

3- Complétez la page (Nom/prénom/adresse mail...)

Attention :

- l'adresse mail doit être celle de l'élève.

- notez bien le mot de passe généré : vous en aurez besoin à chaque connexion.

4- Allez sur votre adresse mail pour valider votre compte : aller sur « cliquer ici »

5- Vous êtes à présent connecté à votre compte : complétez les champs obligatoires et confirmez votre demande.

=> vous obtenez le message suivant :

Confirmation



Votre demande a été envoyée avec succès et sera instruite dans les plus brefs délais

6- C'est le lycée qui traite cette demande. Surveillez votre boîte mail : vous allez recevoir un message de confirmation de validation.

C'est à ce moment qu'il vous faudra payer la somme de **8 euros** : le paiement se fait en ligne.

En cas d'impossibilité, contactez M. Bourfoun, CPE et référent du e-pass : le lycée peut en effet faire ce paiement en ligne en échange de votre part d'un chèque (à l'ordre de la Maison Des Lycéens) ou d'argent liquide.

7- Une fois le paiement effectué, vous pouvez aussitôt utiliser vos coupons.

Mme Hévin, référente théâtre du Lycée